

# RÈGLEMENT DES PROGRAMMES DE PARRAINAGE GETAROUND

Version actuelle publiée et applicable à compter du **30/04/2024**

Getaround SAS, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.231.552,50€, dont le siège social est sis au 35 rue Greneta 75002 Paris, France, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 522 816 651 (ci-après, **Getaround**), propose sur sa Plateforme (<https://fr.getaround.com>) un programme de parrainage pour les nouveaux Locataires (le “**Programme Parrainage**”) qu’ils soient particuliers et/ou professionnels (les “**Locataires Particuliers**” ou les “**Locataires Professionnels**”). Les Locataires Professionnels sont ici entendus comme des entreprises s’inscrivant sur la Plateforme afin de permettre à leurs salariés de louer des Véhicules. Sont exclus, les professionnels louant les Véhicules pour leur propre compte.

Les présentes dispositions (le “**Règlement**”) définissent les conditions générales du Programme de Parrainage et les droits et obligations de Getaround et des personnes participants au Programme de Parrainage. Le Règlement vient compléter les Conditions Générales d’Utilisation (les “**CGU**”) disponibles [ici](#) et la Politique de Confidentialité Getaround (la “**Politique de Confidentialité**”) disponible [ici](#).

Les Utilisateurs souhaitant profiter du Programme de Parrainage sont considérés comme ayant accepté le Règlement, les CGU et la Politique de Confidentialité et d’y être entièrement soumis afin de pouvoir bénéficier du Programme de Parrainage.

Sont exclus de tout bénéfice du Programme de Parrainage, tout Loueur, l’ensemble du personnel de la Getaround et des sociétés ayant participé à la réalisation ou l’organisation du Programme de Parrainage.

Tout manquement au Règlement pourra entraîner l’exclusion de l’Utilisateur concerné de la Plateforme.

L’ensemble des termes ci-après commençant par une majuscule correspondent aux termes définis dans les CGU et/ou dans la Politique de Confidentialité.

## 1. Parrainage de nouveaux Locataires Particuliers

***Parrainez de nouveaux Locataires Particuliers pour que vous puissiez chacun bénéficier d’un crédit de 15€ à utiliser pour votre prochaine Location Getaround!***

### a. Qui peut participer ?

L’Utilisateur qui souhaite parrainer une personne de son entourage (le “**Parrain**”) doit être une personne physique, qui doit déjà avoir un Compte en tant que Locataire sur la Plateforme à la date du parrainage, et qui doit avoir réalisé au moins une Location dans les 12 (douze) derniers mois précédents le parrainage.

Pour être considéré comme un nouveau Locataire Particulier, tel que défini dans le Règlement, la personne doit, au moment de l'inscription :

- être une personne physique;
- ne pas déjà avoir un Compte sur la Plateforme, et;
- avoir au moins 18 ans en France / 20 ans en Norvège / 21 ans en Belgique, Allemagne, Espagne et Autriche;
- ne pas vivre dans le même foyer que le Parrain (c'est-à-dire ne pas avoir le même nom ou la même adresse).

Toute personne remplissant l'ensemble de ces critères sera désignée ci-après comme le **“Locataire Particulier Parrainé”**.

### **b. Comment ça marche ?**

Le Programme Parrainage de Locataires Particuliers fonctionne comme suit :

- Le Parrain doit se connecter sur la Plateforme, accéder à la section “Gagnez 15€ de crédit” du menu de son Compte, et cliquer sur “Inviter mes amis” pour générer un lien de parrainage (le **“Lien de Parrainage”**);
- Le Parrain doit partager le Lien de Parrainage à une personne de son entourage qui souhaite devenir Locataire Particulier sur la Plateforme;
- Le Locataire Particulier Parrainé doit cliquer sur le Lien de Parrainage permettant la création d'un Compte;
- Si le Compte du Locataire Particulier Parrainé est valide et conforme aux CGU, le Compte du Locataire Particulier Parrainé sera crédité de quinze euros (15€);
- Une fois que le Locataire Particulier Parrainé a réalisé sa première Location (i.e. qu'elle n'a pas été annulée ni par le Loueur, ni par le Locataire Particulier Parrainé, ni par Getaround), et sous réserve que l'ensemble des conditions du Règlement soient respectées, le Compte du Parrain sera crédité de quinze euros (15€).

### **c. Comment utiliser les crédits reçus?**

Les sommes créditées sur les Comptes du Parrain et du Locataire Particulier Parrainé sont personnelles et elles ne sont ni remboursables, ni échangeables contre de l'argent, ni transférables à un autre Utilisateur, ni convertissables d'une devise à une autre (i.e. les crédits en euros (€) peuvent uniquement être utilisés pour des Locations dans les pays de la zone euro).

Elles ont une validité de douze (12) mois à compter de leur émission et ne peuvent pas être utilisées pour payer une option de réduction de Franchise souscrite ultérieurement, pour régler une dette en cours, des pénalités, ou des frais de sinistres ou tous autres frais éventuels (liste non-exhaustive).

L'Utilisateur aura toujours à payer un euro (1€) pour sa Location pour des raisons d'assurance, même si le montant du crédit est supérieur au coût de la Location.

#### **d. Quelles restrictions s'appliquent ?**

Le Parrain est autorisé à parrainer jusqu'à deux (2) Locataires Parrainés sur un mois glissant.

Le Lien de Parrainage ne doit pas être publié ou distribué sur des plateformes publiques (telles que des sites de coupons, Reddit ou Wikipedia) où il n'y a pas de raisons rationnelles de croire que tous ou la plupart des bénéficiaires sont des amis ou des membres de la famille. A cet égard, Getaround se réserve le droit de demander au Parrain et/ou au Locataire Particulier Parrainé de prouver comment le Lien de Parrainage a été transmis/reçu dans le but de vérifier que le Parrain et le Locataire Particuliers Parrainé respectent le Règlement.

## **2. Parrainage de nouveaux Locataires Professionnels**

***Parrainez de nouveaux Locataires Professionnels pour que vous puissiez bénéficier d'un crédit de 100€ à utiliser pour votre prochaine Location Getaround et que le Locataire Professionnel bénéficie de 3 coupons de 10% à valoir sur ses 3 prochaines Locations Getaround!***

#### **a. Qui peut participer ?**

L'Utilisateur qui souhaite parrainer une personne de son entourage (l' "**Utilisateur Parrain**") doit être une personne physique, qui doit déjà avoir un Compte en tant que Locataire sur la Plateforme à la date du parrainage, et qui doit avoir réalisé au moins une Location dans les 12 (douze) derniers mois précédents le parrainage.

Pour être considéré comme un nouveau Locataire Professionnel, tel que défini dans le Règlement, la personne doit, au moment de l'inscription :

- être une personne morale; et,
- ne pas avoir déjà un Compte sur la Plateforme.

Toute personne remplissant l'ensemble de ces critères sera désignée ci-après comme le "**Locataire Professionnel Parrainé**".

#### **b. Comment ça marche ?**

Le Programme Parrainage de Locataires Professionnels fonctionne comme suit :

- L'Utilisateur Parrain recevra par email un code de parrainage (le "**Code de Parrainage Locataire**"). Dans le cas où l'Utilisateur Parrain n'a pas reçu l'email, il peut contacter le service client [ici](#) pour demander son Code de Parrainage Locataire.
- L'Utilisateur Parrain doit partager le Code de Parrainage Locataire à une personne morale de son entourage qui souhaite devenir Locataire Professionnel sur la Plateforme;

- Le Locataire Professionnel Parrainé doit faire une demande d'inscription sur la Plateforme Getaround via [ce lien](#). Il recevra ensuite un email de Getaround pour remplir un formulaire d'inscription à "Getaround for Work" dans lequel il devra renseigner le Code de Parrainage Locataire;
- Si le Compte du Locataire Professionnel Parrainé est validé et conforme aux CGU, il recevra par e-mail trois (3) coupons d'une valeur de dix pourcent (10%) valables sur les trois (3) premières Locations.
- Une fois que le Locataire Professionnel Parrainé a réalisé sa première Location (i.e. qu'elle n'a pas été annulée ni par le Loueur, ni par le Locataire Professionnel Parrainé, ni par Getaround) et sous réserve que l'ensemble des conditions du Règlement soit respectée, le compte de l'Utilisateur Parrain sera crédité de cent euros (100€).

### **c. Comment utiliser les coupons ou crédits reçus?**

Les crédits et coupons sont personnels et ils ne sont ni remboursables, ni échangeables contre de l'argent, ni transférables à un autre Utilisateur autre qu'un de ses employés renseignés sur son Compte.

Les crédits ne sont pas convertissables d'une devise à une autre (i.e. les crédits en euros (€) peuvent uniquement être utilisés pour des Locations dans les pays de la zone euros).

Les coupons ne peuvent être utilisés que dans le pays pour lequel il a été émis (i.e. uniquement pour des Locations en France) et ils ne peuvent pas être cumulés sur une même Location.

Les crédits et coupons ont une validité de douze (12) mois à compter de leur émission et ne peuvent pas être utilisés pour payer une option de réduction de Franchise souscrite ultérieurement, pour régler une dette en cours, des pénalités, ou des frais de sinistres ou tous autres frais éventuels (liste non-exhaustive).

L'Utilisateur aura toujours à payer un euro (1€) pour sa Location pour des raisons d'assurance, même si le montant du crédit/coupon est supérieur au coût de la Location.

### **d. Quelles restrictions s'appliquent ?**

L'Utilisateur Parrain est autorisé à parrainer jusqu'à deux (2) Locataires Professionnels Parrainés sur un mois glissant.

Le Code de Parrainage Locataire ne doit pas être publié ou distribué sur des plateformes publiques (telles que des sites de coupons, Reddit ou Wikipedia) où il n'y a pas de raisons rationnelles de croire que tous ou la plupart des bénéficiaires sont des personnes de l'entourage du Locataire Parrain. A cet égard, Getaround se réserve le droit de demander à l'Utilisateur Parrain et/ou au Locataire Particulier Parrainé de prouver comment le Lien de Parrainage a été transmis/reçu dans le but de vérifier que l'Utilisateur Parrain et le Locataire Professionnel Parrainé respectent le Règlement.